

## ◆ Modalités d'inscription



### **Votre admissibilité**

#### Prenez contact

- Par mail ou par téléphone
- En prenant rendez-vous pour une rencontre dans nos locaux

#### Préparez votre entretien d'orientation

Recevez notre guide « Mon projet professionnel »

Cet entretien d'orientation personnalisé permet de :

- Prendre connaissance de votre projet professionnel
- Vérifier ensemble sa faisabilité
- Vous guider dans les procédures de financement

#### Recevez également

- Notre offre de formation
- Le calendrier des formations
- Les modalités pratiques



### **Votre entretien d'orientation personnalisé**

#### Prenez rendez-vous ( sur place ou à distance )

Quand vous avez complété votre dossier d'entretien

#### Réalisez votre entretien

Cet entretien permet de valider l'admission à la formation.

#### Vous recevez suite à l'entretien

- Un retour de l'entretien
- Le bulletin d'inscription pour choisir votre date

#### AVS vous retourne

- Un devis en cas de demande de financement,
- Deux exemplaires de votre convention de formation,
- La présentation de la formation,
- Le règlement intérieur.



### **Votre inscription**

#### Retournez

- Un exemplaire de la convention de formation complétée et signée,
- L'acceptation de votre financement ( public ou privé : Pôle Emploi, Région, Département, OPCA ou Employeur ),
- Ou votre règlement suivant l'option choisie si-ur la convention.



### **Validation de votre inscription**

#### Votre dossier est complet

- Vous recevez la convocation précisant le jour d'entrée en formation

## ◆ Modalités pédagogiques

### ✓ *Journée type*

Horaires : 9h – 13h et 14h30 – 18h30 (*Adaptation possible*)

Pause déjeuner : 13h - 14h30

Autres pauses : 15min le matin - 15min l'après-midi

### ✓ *Supports*

Un classeur vous sera remis. Il regroupe les thèmes abordés pendant la formation . Il comprend aussi les modèles, retours d'ateliers, etc...

Il vous sera également fourni les blouses et l'équipement nécessaire à vos pratiques.

### ✓ *Pédagogie*

Les modalités seront 50% pratiques et 50% théoriques.

Nous vous proposons un apprentissage progressif et itératif sur du matériel aux normes, avec des mises en situation régulières et des analyses de vos pratiques dans le cadre de l'acquisition d'une démarche qualité spécifique au métier.

Cet apprentissage est renforcé par un stage tutoré.

### ✓ *Évaluation et validation*

Les savoir-faire et savoirs pour l'exercice de l'activité sont évalués à chaque étape de la formation sur la base des cinq blocs de compétences (*fiche métier*). En fin de formation, ils font l'objet d'une validation pratique et théorique.

#### **Évaluation continue**

- Écrite et orale
- Du stage tutoré

#### **Validation finale :**

##### Évaluation finale

Mise en oeuvre des compétences acquises.

##### Mémoire

Rapport de stage.

Dossier pour valoriser la maîtrise des étapes du processus métier.

Mise en oeuvre du projet :

- Juridique
- Économique
- Marketing et communication

##### Soutenance

Soutenance orale du dossier devant un jury de professionnels.

### ✓ *Attestation*

Une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de session.